

DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION ARBITRE/JF1

Samedi 7 octobre 2017 à 9h espace Jean Vauchère - 31770 COLOMIERS.

Entrée clubs à l'arrière du bâtiment

Vos formateurs : Jean Marc Petiot (JF2) et Christian Toulmonde (JF2)

Nom :	
Prénom :	
Date de Naissance :	
Club :	
N° licence 2018 :	
Niveau de Plongée :	
Mail :	@
Téléphone :	
Numéro de carte Arbitre:	

Pour JF1 expérience d'arbitres :

Si oui, à quel poste ? Et au cours de quelle compétition ?

Déroulement de la journée :

- Accueil de 9h à 9h15 : café, fiche d'émargement
- Arbitres et JF1 : Cours de 9h15 à 12h :
 - Connaissance de la FFESSM
 - Chronométrage
 - Le rôle de chaque poste d'Arbitre
 - QCM de 30mn
 - Autour du bassin pour mise en application.
- *Repas de groupe : 12h (optionnel) – coût 15 €*
- JF1 : 13h (à la suite de la formation d'Arbitres)
 - Connaissance de la commission PSP
 - Le rôle de chaque poste d'Arbitre (Assister à la formation arbitres du matin)
 - Le rôle de chaque poste de JF1
 - QCM de 30mn

Modalité du stage :

Le Codep 11 FFESSM est co-organisateur

Participation 15€ Chèque à l'ordre du Commission PSP Occitanie (avec la Carte d'arbitre) pour les licenciés de la région, 20€ pour les extérieurs.

Restaurant (optionnel) 15 € chèque de réservation (qui ne sera pas encaissé), à l'ordre du restaurant Menthe à l'eau - envoyer à JM Petiot, 14 avenue des Marots – villa D6 - 31770 Colomiers.

Licence 2018 et certificat médical obligatoires

Télécharger et lire le règlement de la PSP : www.ffessm.fr/commission.asp?commission_numero=17&commission_nom=PLONG%C9E%20SPORTIVE%20EN%20PISCINE

Réponse obligatoire par mail : n.toulmonde@gmail.com et j-m.pt@wanadoo.fr avant le **04 octobre 2017**.